

CONSEIL MUNICIPAL de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET Procès-Verbal

SÉANCE du 22 février 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 février 2024

Compte rendu affiché le 29 février 2024.

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 18

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Madame Isabelle LOTISSIER.

Membres présents : VARLIETTE Pierre, SIMON Yvan, BRETONNIER Yvette, LOTISSIER Isabelle, BOINON Sandrine, BONNET Fabrice, VERMARE Odile, DELORME Marie-Joëlle, LOTISSIER Marc, GIRAUD Alain, SERAILLE Marielle, RAYNARD Gilles, CHALON Gwendoline, PERALDO Yves, GRAZIOLI Jean-Pierre.

Membres excusés : Ludovic CARRET (pouvoir à Gilles RAYNARD), Thierry LOISON (Pouvoir à Sandrine BOINON), Roger MAZARD (pouvoir à Yvette BRETONNIER).

Monsieur le Maire prend la présidence de la réunion du Conseil Municipal. Il ouvre la séance en excusant Messieurs Roger MAZARD, Ludovic CARRET et Thierry LOISON et en donnant lecture des pouvoirs. Il procède à la vérification du quorum. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 19h45.

Le Conseil Municipal propose comme secrétaire de séance Madame Isabelle LOTISSIER.

• Vote des subventions aux associations,

Monsieur le Maire présente les propositions de la commission finances, après étude des dossiers présentés par les associations. Il indique qu'il est important d'aider les associations, quelle que soit leur domaine d'intervention car elles font vivre notre Commune, et qu'il faut les soutenir dans leurs actions. Les montants présentés seront inscrits au budget primitif 2024.

Il demande aux élus présents, membres du bureau des associations concernées de sortir de la salle : Madame Marie-Jo DELORME, Monsieur Fabrice BONNET, Madame Gwendoline CHALON, Monsieur Gilles RAYNARD, Madame Sandrine BOINON, Madame Odile VERMARE, Monsieur Jean-Pierre GRAZIOLI.

Il sollicite l'avis des élus sur les propositions de la commission en détaillant les dossiers présentés. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal vote à l'unanimité des 8 votants les montants présentés (Oui : 9 (dont un pouvoir) - Non : 0 - Abstention : 0).

DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS

	Vote		Vote
ADMR	3 000.00 €	Hand Ball Club	3 500.00 €
ADAPEI	450.00 €	Haute Brevenne Foot	3 000.00 €
Addiction alcool vie	300.00 €	K Danse	500.00 €
Amicale Laïque	800.00 €	La Fabrik	600.00 €
APEL	600.00 €	La Soleillée	1 000.00 €

AREC	1 100.00 €	Le Grenier à la Page	4 200.00 €
Ass. Handicapés Monts du Lyonnais	300.00 €	Lycée des Monts du Lyonnais	40.00 €
Association pour la promotion du marché aux veaux	1 000.00 €	MFR Saint Laurent de Cht	200.00 €
Association Sportive du Collège de SLC	1 000.00 €	MFR Balan	40.00 €
Association de chasse	500.00 €	MFR Villié Morgon	40.00 €
Cinéma des Monts du Lyonnais	1 037.00 €	MJC La Chamouss	3 000.00 €
Classes en 4 -Fête des classes 2024	400.00 €	OCCE Ecole Primaire publique	900.00 €
Comité Municipal des aînés Saint Laurentais	6 000.00 €	Samba des Monts	300.00 €
Fête du sport et des loisirs	5 000.00 €	SLCTA (Tir à l'arc)	1 500.00 €
FNACA	300.00 €	Voyages scolaires, ALSH...	4 500.00 €
Total			45 107.00 €

Madame Marie-Jo DELORME, Monsieur Fabrice BONNET, Madame Gwendoline CHALON, Monsieur Gilles RAYNARD, Madame Sandrine BOINON, Madame Odile VERMARE, Monsieur Jean-Pierre GRAZIOLI reviennent en séance.

- **Point sur l'avancement du projet du contournement Nord,**

Monsieur le Maire souhaite faire le point de l'avancement du projet du contournement Nord. En effet, le dossier a bien avancé : l'étude est presque terminée avec notamment la suppression du giratoire situé à la Bourdelière, mais en maintenant des aménagements spécifiques pour la sécurité. Les plans parcellaires ont été réalisés et les demandes d'acquisitions commencent à être envoyés aux propriétaires concernés. Il rappelle que le budget global est de 2 100 000€ HT. Il expose que le dossier et son financement doivent être validés mardi 27 février en Conseil Communautaire, car il rappelle que cette voie fait partie de la voirie communautaire qui sera ensuite rétrocédée au Département du Rhône. Donc le maître d'ouvrage sera la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

Il présente le plan de financement prévisionnel :

Participation du Département du Rhône (Une lettre d'intention du Président est en cours de rédaction et le vote est inscrit à la séance du Conseil Départemental du mois de juin 2024) : 1 000 000 €.

Participation de la Commune de Saint Laurent de Chamousset : Fonds de concours de 500 000 € (financement par emprunt) .

Participation de la CCMDL : 180 000 € (Dotation voirie 2024-2025-2026) et 300 000€

Participation de l'Etat (appel à projet voies vertes): 150 000 euros.

L'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre est en cours de rédaction par la Communauté de Communes. Monsieur le Maire souhaite que la consultation des entreprises se fasse au cours des mois de mai et juin.

Madame Gwendoline CHALON questionne sur le blocage possible du projet par les propriétaires. Monsieur le Maire expose que les contacts sont en cours, mais qu'effectivement, les travaux ne pourront pas commencer sans la finalisation des dossiers d'acquisitions. Il se félicite de l'avancement de ce dossier et notamment de la participation de la CCMDL : cette voie est un équipement et un investissement structurant de son territoire Nord.

Il présente la consultation au sujet des études de recherche d'amiante sur la voie. Après analyse des offres réalisée par le Cabinet REALITE, il propose de retenir la société SODIATEC pour un montant de 4 705 € HT. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

- **Présentation et validation des devis pour le chauffage de la mairie,**

Monsieur le Maire rappelle que suite à la présentation d'un premier devis, le Conseil Municipal avait souhaité que les deux autres entreprises locales soient consultées.

Il donne la parole à Monsieur Gilles RAYNARD pour la présentation de trois devis pour le remplacement de la chaudière de la Mairie. Il détaille les différentes prestations et propositions des entreprises THERMI CHAUFF (27 942.99 € HT), EGDB (deux propositions de deux chaudières de marque différentes : 16 344.22 € HT et 15 361.60 € HT), SARL RAYNARD (13 775.65 € HT). Il détaille les différents points des devis : chaudière, raccordement, gainage de la cheminée,

désembouage... Après en avoir débattu, le Conseil Municipal valide le choix de l'entreprise SARL RAYNARD pour un montant de 13 775.65 € HT par un vote. (Oui : 18 (dont 3 pouvoirs) - Non : 0- Abstention : 0).

- **Présentation et validation des devis pour l'aménagement et le mobilier du pôle culturel,**
Monsieur le Maire présente les deux devis pour la création du mobilier et l'aménagement du Pôle Culturel. Il détaille les différentes prestations et propositions des entreprises Didier DUCREUX (30 000 euros HT) et THOLLOT (30 078.09 € HT). Il précise que les devis concernent les banquettes devant la baie vitrée, les différents plans de travail, placard mural...
Après en avoir débattu, le Conseil Municipal valide le choix de l'entreprise Didier DUCREUX pour un montant de 30 000 € HT par un vote. (Oui : 16 (dont 2 pouvoirs) - Non : 0-Abstention : 2 (dont 1 pouvoir)).

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Marie-Jo DELORME qui indique que les devis sont en cours pour le matériel spécifique à la bibliothèque (mobilier, colonne, petit canapé...). Il restera la partie vidéo du musée virtuel.

La bibliothèque va changer de nom et une consultation va être lancée auprès de la population.

- **Avis sur l'extension d'une unité de méthanisation à Haute-Rivoire,**
Monsieur le Maire donne lecture d'un résumé du dossier présentant la société « METHARAVOIRE » qui est une installation classée : introduction de coproduits de l'industrie agro-alimentaire situées à 10 kilomètres, augmentation des intrants et donc modification du classement de l'activité au titre des installations classées. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet d'extension de l'unité de méthanisation : 16 avis favorable – 1 abstention -1 contre.

- **Présentation des travaux de la commission « Urbanisme-Habitat et mobilités » de la CCMDL,**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Marc LOTISSIER. Il présente un résumé des réunions de commissions CCMDL en date du 29 novembre 2023 avec le SYTRAL et du 6 décembre 2023.

Pour la mobilité, les problématiques du recrutement des chauffeurs et des remplacements, ainsi que le dossier de prolongement de la ligne de train jusqu'à la Giraudière ont été évoqués. Mais aussi la desserte du territoire par les cars du Rhône qui va être réorganisée à compter de septembre 2024 :

- Une augmentation de la fréquence de la ligne 142 et la mise en place d'un express,
- Une ligne transversale n°143 « L'Arbresle-Saint Symphorien sur Coise »,
- La mise en place de racks à vélos et de consignes sur la ligne 142.

Des études sont lancées sur la mise à disposition de vélos électriques sur le territoire, mais aussi sur la mobilité partagée avec une réflexion sur le covoiturage, l'autopartage...

Le schéma de pistes cyclables est programmé avec 33 itinéraires retenus dont 12 itinéraires prioritaires (91 km d'aménagement pour un montant de 9 100 000 € de travaux).

Pour le volet d'amélioration de l'habitat, tous les objectifs du PIG des Monts du Lyonnais ont été dépassés en 2021-2022 et 2023. Toutes les communes sont concernées par les aides destinées à l'amélioration de l'habitat (logements insalubres ou à adapter) : pour un euro donné par la CCMDL - 17€ sont dépensés auprès des entreprises locales.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Marc LOTISSIER pour cette présentation. A la demande des élus, le document projeté sera transmis avec le compte-rendu.

- **Travaux des commissions,**
Monsieur le Maire donne la parole aux adjoints et conseillers municipaux délégués.

Madame Isabelle LOTISSIER présente les travaux de la commission pour le budget fleurissement 2024 : Remplacement des arbres au parc public (cerisier), renouvellement des rosiers et plantation sur l'esplanade de la salle polyvalente en limite avec le Verger.

Elle souhaite aussi exposer le devenir des fonds de l'Association Vivre en Famille : L'association a été mise en sommeil avec 4 300 euros sur le compte. Une somme de 1 613 euros a été donnée à l'association « Fête du Sport et des loisirs » pour le démarrage. Pour la somme restante : utilisation pour des éco verres (1 000 verres) et pichets et caisses pour le rangement. Le solde serait remis au Comité Municipal des Aînés Saint Laurentais.

Pour le poulailler, l'installation du filet est programmée pour la semaine du 5 mars 2024. Monsieur FOX, Madame AMIOT et Monsieur LARDELLIER seront chargés de la gestion du site.

Madame Yvette BRETONNIER informe avoir été contactée par la CPTS pour l'organisation d'ateliers « prévention des chutes » pour les personnes âgées au mille-club au mois de juin.

Elle annonce la visite du local vacant de la Maison de Santé par deux psychomotriciennes, futures diplômées en juin 2024.

Elle annonce la recherche de personnel de surveillance au restaurant scolaire : 11h30-13h30 sur le temps scolaire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la création d'un contrat à durée déterminée pour ce poste.

Elle remercie tous les élus pour l'aide apportée pour le repas du Comité Municipal des Aînés Saint Laurentais : cela a permis à tous de passer une très belle journée autour d'un excellent repas.

Monsieur Yvan SIMON présente l'avancement des travaux du PUMPTRACK (avec un arrêt des travaux et une reprise des enrobés en mars).

Pour la réfection des terrains de tennis, l'appel d'offres sera lancé très prochainement (remise des offres pour le 18/03/2024).

Il annonce le départ d'Olivier REYNARD des services techniques après 6 mois de contrat.

Monsieur Gilles RAYNARD s'inquiète de la gestion de la régie de recettes pour le marché aux veaux.

Pour le PLU : Le dossier est prêt mais suite à une rencontre avec Madame la Sous-Préfète des problèmes ont été soulevés sur certaines zones à urbaniser, un peu trop étendues pour les services de l'Etat. Une réunion est programmée le 6 mars avec la DDT, afin de pouvoir avancer.

Monsieur Le Maire insiste sur le fait que des règles sont appliquées indifféremment pour des secteurs urbains ou ruraux et souhaite que cela évolue.

Monsieur Fabrice BONNET annonce une petite chute des effectifs du marché aux veaux et annonce la relance de la promotion avec un article sur l'information agricole, mais aussi une participation de l'association pour la promotion du marché aux veaux au concours départemental d'élevage à Pomeys en septembre.

Madame Odile VERMARE annonce la rencontre de Monsieur le Maire avec un futur poissonnier très intéressé pour venir le samedi (début activité au mois d'octobre) et peut-être au moins une fois par mois le lundi.

Madame Sandrine BOINON fait le point sur les actions en cours de la commission communication : Newsletter en cours de rédaction – Lettre d'info les articles sont à rédiger avant le 4 mars 2024.

Il y a aussi plusieurs projets pour le budget 2024 : Intranet – Travail avec le Ciné des monts du Lyonnais sur un spot publicitaire diffusé en deux temps pour la « Fête du Sport et des loisirs » et avec « Monts Actu » pour un reportage.

La commission travaille également sur le changement du panneau lumineux Place du Plâtre pour plus de modernité. Un contact a été pris avec PRISMAFLEX pour avoir un outil adapté à notre communication, et peut-être voir l'installation d'un deuxième panneau au giratoire de la Croix Blanche. Les demandes de devis sont en cours.

Elle rend compte également au nom de **Monsieur Thierry LOISON**, qu'un magasin informatique et le Cabinet PIGEON TOINON, géomètre-expert, recherchent des locaux sur la commune.

Monsieur le Maire intervient pour indiquer que les négociations sont en cours pour la propriété DUMAS, mais pour l'instant, le prix de mise en vente actuel ne correspond pas à la proposition de reprise par la Commune.

- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire intervient au sujet de l'implantation des zones d'accueil de production d'énergies renouvelables. Une cartographie sur le territoire communal est à établir en lien avec la CCMDL et la DDT. Il demande à Monsieur Gilles RAYNARD, délégué à la commission transition énergétique de la Communauté de Communes, de prendre la responsabilité de cette action Il faut donc désormais mener une réflexion pour trouver des sites avec un travail en commission composée de Gilles RAYNARD, Fabrice BONNET, Yvette BRETONNIER, Marie-Jo DELORME, Odile VERMARE, Pierre VARLIETTE, Jean-Pierre GRAZIOLI, Ludovic CARRET et Roger MAZARD.

Monsieur Gilles RAYNARD rend compte pour Monsieur Ludovic CARRET de l'avancement du dossier « Points d'apport volontaire collectif ». Finalement les containers enterrés ou semi-enterrés auront un volume de 5m³ au lieu de 4m³. Il faudra donc revoir le nombre à commander. Après étude d'implantation du site des Hauts de Chalier, il a été constaté un nombre important de réseaux dans le sous-sol de l'emprise de l'emplacement prévu. Donc il faut trouver un autre emplacement.

Monsieur le Maire annonce que les entretiens d'embauche pour le recrutement d'un policier municipal commencent le 26 Février.

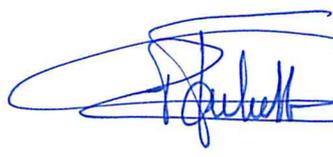
A la demande de Monsieur Roger MAZARD, ne pouvant être présent à cette réunion de Conseil Municipal, Monsieur Alain GIRAUD intervient pour donner lecture des courriels de Monsieur Roger MAZARD au sujet de problèmes rencontrés pour la réalisation de l'isolation dans le futur bâtiment « Le Cour Denis » où est aménagé le Pôle Culturel. Il donne lecture des messages et demande des explications sur le « recadrage » mentionné dans le deuxième message. Monsieur le Maire expose que lors d'une visite de chantier, Monsieur Roger MAZARD a pu constater que l'isolation intérieure semblait très mal exécutée. Il lui a rapporté, ce problème, de vive voix. Ensuite Monsieur le Maire est intervenu auprès de l'architecte, maître d'œuvre, qui lui a indiqué qu'il allait faire le nécessaire pour rétablir ce désordre. Le maître d'ouvrage, M. BADOIL de la Société ARB a confirmé ensuite qu'il prenait toutes les mesures pour une remise en ordre du chantier et qu'il fera constater par huissier les malfaçons et qu'il prévoira des passages de caméra thermique pour vérifier la conformité des travaux. Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas eu de recadrage, par contre, il aurait aimé être informé de ces courriels envoyés.

Monsieur Marc LOTISSIER rend compte d'une réunion du Conseil de Développement. 640 personnes vont être tirées au sort sur tout le territoire afin de constituer cette assemblée consultative. « *Le conseil de développement est une instance de démocratie participative qui mène des réflexions autour de toute question ou problématique locale sur des thématiques en lien avec l'avenir et le devenir du territoire des MDL. Il est force de propositions dans la construction des politiques locales en participant à des ateliers. Emanation de la société civile, le conseil de développement est composé de 28 citoyens bénévoles habitants des Monts du Lyonnais. Des membres sont tirés au sort sur les listes électorales de chaque commune, d'autres sont des volontaires de structures des secteurs sociaux, sportifs, culturels, économiques, agricoles, ou d'autres réseaux. Cette grande diversité d'horizons, avec en commun une volonté de participation citoyenne, fait la force et la richesse de ce groupe.* » (Extrait du site CCMDL). Il a proposé qu'un élu soit nommé en tant que référent et rapporteur des travaux menés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Séances programmées pour 2024 : 28/03/2024-18/04/2024-16/05/2024-20/06/2024-25/07/2024-12/09/2024-17/10/2024-21/11/2024 -19/12/2024

Le Maire,



Pierre VARLIETTE